

RÉGLEMENT

Le règlement intérieur de la Navette (Délibération municipale du 19/01/23) est affiché dans la Navette, disponible auprès du chauffeur et consultable sur le site internet de la Ville.
Toute personne qui utilise ce service doit respecter ce règlement.

SENS DE LECTURE - EXEMPLE

« Je souhaite aller au centre-ville le mardi après-midi et j'habite au Carrage.

1. Je regarde à quelle heure la Navette arrive à l'arrêt de la Place de la Mairie ou à celui de la Place de l'Église.
2. Je me rends à l'arrêt Navette « Le Carrage » ou à celui placé au Complexe Marc Gouthérou.
3. Quand la Navette s'arrête sur la Place de la Mairie ou sur la Place de l'Église, je descends.
4. Pour rentrer chez moi, je reprends la Navette Place de la Mairie ou Place de l'Église et je descends à l'arrêt « Le Carrage » ou « Complexe Marc Gouthérou ».



MARDI, JEUDI ET SAMEDI > APRÈS-MIDI

LIGNE SÉVIGNÉ

LE CARRAGE	COMPLEXE MARC GOUTHÉROU	RUE RENÉ CASSIN CASERNE POMPIERS	PLAN D'EAU DU BREUIL AIRE DE JEUX	SAINT-DENIS	LES ALOUETTES (GORNAT)	LE FOURNEAU	LES ALOUETTES (ROUTE DE DIGOIN) MAGASIN ALDI	LES FORGES	DIGUE DU PLAN D'EAU CASINO DE JEUX	CAMPING DU BREUIL	PETITE MURETTE CINEMA RIO BORVO	ALLÉE D'ALIGRE	QUARTIER THERMAL	BEL AIR	PLACE DE LA MAIRIE OFFICE DE TOURISME	PLACE DE L'ÉGLISE	SQUARE DES ORMEAUX	ROUTE DE GUEUGNON LA CAVE AUX FÈES	CHAMP DE FOIRE COM.COM.	NOUVEAU PLACE S. TUPLIER	SENYZANNE	
14h00	-	14h05	-	14h08	-	14h12	-	14h18	-	14h22	14h25	-	14h30	14h33	-	14h38	14h40	14h43	-	14h46	14h48	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14h52	14h55	14h58	-	-	-	-	-	-	15h03	-	
-	15h07	-	15h10	-	15h15	15h17	15h19	-	15h24	15h26	-	-	-	-	15h31	-	-	-	-	-	-	
15h36	-	-	15h40	-	-	-	-	-	16h03	-	-	-	16h08	-	16h13	-	-	-	-	-	16h16	16h18
-	16h20	-	16h23	-	16h28	-	16h32	16h35	16h38	-	16h45	16h48	16h53	16h56	-	17h00	17h02	17h05	17h07	-	-	
17h10	-	17h15	17h18	17h21	-	17h25	-	17h30	-	17h35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	



DIMANCHE > MATIN

LIGNE DE GENLIS

PLAN D'EAU DU BREUIL AIRE DE JEUX	SAINT-DENIS	LE FOURNEAU	LES FORGES	CAMPING DU BREUIL	QUARTIER THERMAL	CIMETIERE	PLACE DE LA MAIRIE OFFICE DE TOURISME	PLACE DE L'ÉGLISE
10h00	10h02	10h06	10h10	10h13	10h17	10h20	-	10h22
10h25	10h27	-	-	10h32	10h37	-	10h42	-
10h55	11h00	11h05	11h10	-	-	11h20	11h25	11h35
11h40	11h42	11h45	11h50	11h55	12h00	-	-	-

INFORMATIONS - DU 20 MARS AU 10 NOVEMBRE 2023

CONTACT

Centre d'Animation - Le Carrage, Bât. A rue Sénateur Turlier
03 85 89 33 14

JOURS FÉRIÉS

La navette ne circulera pas :

- ☒ Dim. 9 avril
- ☒ Lun. 10 avril
- ☒ Lun. 1^{er} et 8 mai
- ☒ Jeu. 18 mai
- ☒ Lun. 29 mai
- ☒ Ven. 14 juillet
- ☒ Mar. 15 août
- ☒ Mer. 1^{er} novembre

TAXIS

ARTEMIS TAXI : 06 51 64 27 17
03 85 85 40 21

TAXIS BASSLER : 03 85 89 07 40

LOCATION DE VÉHICULES

SARL GARAGE BLANC : 03 85 89 11 07

AUTRE

Plateforme de mobilité du
Charolais-Brionnais C'Mobil :

03 85 85 81 38

07 60 90 12 59

LA NAVETTE



DU 20 MARS AU 10 NOVEMBRE 2023

SERVICE GRATUIT



VILLE DE
BOURBON-LANCY

- 7140 -

